

**Braccio, Nadia**

---

**De:** Greffe  
**Objet:** TR: to be added to files R- 3863-2013 file (observations) and R- 3854-2013 Phase 2 (comments )

---

**De :** janick fortin [<mailto:janickfortin@hotmail.com>]

**Envoyé :** 12 mars 2014 12:38

**À :** Greffe

**Objet :** to be added to files R- 3863-2013 file (observations) and R- 3854-2013 Phase 2 (comments )

Bonjour,

Je suis père de famille et propriétaire. J'ai reçu ma lettre concernant le changement des compteurs d'Hydro-Québec en aout dernier (dater d'au moins 16 jours avant sa réception!). Pendant mes études (Génie électrique Université Laval 1994-98), j'assistais un professeur qui effectuait des recherches sur les ondes cellulaires et avec des rats... J'ai eu droit à quelques 'insides' sur le domaine et croyez-moi, les effets sont loin d'être inoffensif. Ça fait 15 ans qu'on sait que cela modifie les enzymes reproducteurs chez les mammifères. D'ailleurs pas besoin de chercher bien longtemps pour trouver d'autres études sérieuses comme celles de l'université Yale.

Est-ce que parce que ça ne donne pas toujours de symptôme grave dans l'immédiat qu'il faut le tolérer? À ce que je sache, la cigarette de ne tue instantanément, ce prend plusieurs années..... Souvenez-vous il a 30 ans, personne ne croyait que ça pouvait vous tuer, pourtant... Pour le cell, il n'y a qu'à lire le manuel d'utilisation pour réaliser que le fabricant est bien au courant des effets...

J'ai observé l'installation des compteurs chez certains de mes voisins et les installateurs racontaient n'importe quoi (quelles compétences ont-ils pour affirmer l'innocuité des compteurs alors que c'est totalement faux?) Même pas électricien, l'installateur essayait d'argumenter avec moi...Ce n'est pas professionnel de faire des affirmations au-delà de ses compétences.

J'ai reçu un appel en décembre 2013 pour que je prenne rendez-vous afin de libérer l'accès (que j'ai bloqué) à Hydro pour qu'ils puissent changer le compteur. J'ai refusé, la personne au téléphone, qui ne s'est jamais identifiée sauf disant travailler pour un sous-traitant d'Hydro, a été très agressive allant même jusqu'à me prendre pour un total idiot avec des répliques méprisantes du genre « Monsieur vous ne comprenez rien. » Elle a grandement insisté de façons expéditives pour que je prenne rendez-vous. Encore une fois, la personne semblait faire des affirmations au-delà de ses compétences.

J'ai envoyé plusieurs lettres de non-consentement à Hydro/Député/Ville, et je n'abandonnerai pas. Je trouve injuste de devoir payer l'équivalent d'une augmentation de 10% pour se soustraire à ce programme. **Il existe un système d'auto-relevé qui est déjà en place sur le site d'Hydro-Québec. Pourquoi ne pas s'en servir pour économiser?**

Janick Fortin B.ing.

<http://news.yale.edu/2012/03/15/cell-phone-use-pregnancy-may-cause-behavioral-disorders-offspring>